



# Pays de la Loire

## *La mytiliculture dans les Pays de la Loire*

**Dans les Pays de la Loire, la mytiliculture concerne 221 exploitations. Cette activité est le plus souvent un complément à la production d'huîtres.**

**Au niveau national, un hectare mytilicole sur six est localisé sur le littoral ligérien.**

**Dans les Pays de la Loire, la mytiliculture concerne la seule moule edulis. La région se distingue surtout par son importance dans le captage des naissains de moule.**

**Les trois quarts des moules commercialisées sont des moules de bouchots. La vente directe auprès des consommateurs est un particularisme régional.**

### **Un sixième des surfaces mytilicoles françaises sur le littoral ligérien**

La conchyliculture concerne plus de 400 entreprises situées sur le littoral ligérien. La moitié des conchyliculteurs produisent des moules. Neuf fois sur dix, cette production est complémentaire à celle des huîtres, activité principale de l'entreprise. Hommes et entreprises de la mytiliculture et de l'ostréiculture sont le plus souvent indissociables. Ils ont fait l'objet d'une précédente publication.

Cette étude est plus particulièrement consacrée à la production de la filière mytilicole. Avec 700 ha, le littoral ligérien représente 17 % des surfaces de la mytiliculture en France. En 2001, dans les Pays de

la Loire, le tiers du territoire conchylicole est consacré à la culture de la moule variété « edulis ». La côte vendéenne concentre huit hectares sur dix des surfaces régionales destinées aux moules.

### **Un naissain sur deux est capté dans les Pays de la Loire**

Dans les Pays de la Loire, les surfaces de production de moules sont souvent mixtes. Elles accueillent plusieurs activités soit successivement, soit simultanément. Le quart de la surface productive est consacré au captage exclusif des naissains.

#### **Mytiliculture et ostréiculture étroitement imbriquées**

Domiciliation des entreprises	Surfaces mytilicoles (en ha)	Nombre d'exploitations ayant	
		Moules (edulis ou galloprovincialis)	Huîtres creuses et moules edulis
Loire-Atlantique	130	37	25
Vendée	601	184	170
Pays de la Loire	731	221	195
France	4 197	1 358	662

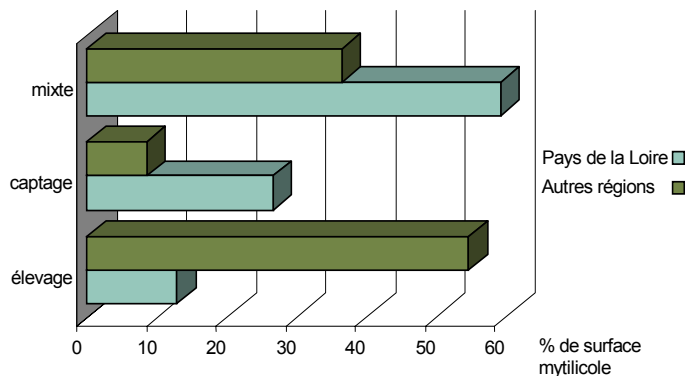
Source : Agreste - Recensement de la conchyliculture 2002 - Pays de la Loire



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA PÊCHE

**Les chiffres de la statistique agricole sur :  
[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)**

## Le captage des moules édulés est l'affaire des mytiliculteurs ligériens



Source : Agreste - Recensement de la conchyliculture 2002 – Pays de la Loire

### Des kilomètres de bouchots

Pour la mytiliculture l'espace est généralement mesuré en kilomètres de bouchots ou de filières. Un coefficient de conversion a été appliqué pour ramener ces longueurs en surface : 1 km correspond à 2 ha pour les bouchots et à 6 ha pour les filières. Après conversion, l'espace consacré à la mytiliculture dans les Pays de la Loire couvre 731 ha. La moule sur bouchot représente le mode d'élevage le plus courant (580 ha).

Cette allocation permet aux Pays de la Loire d'être, au niveau national, la première région productrice de naissains de moule « edulis ». Avec 33 des 66 milliards de naissains captés en France, les exploitations mytilicoles ligériennes sont leaders de cette production.

Quatre exploitations mytilicoles sur dix gèrent leurs naissains de moule exclusivement dans le milieu naturel de leurs concessions régionales, ou plus marginalement dans les départements limitrophes du Morbihan et de Charente-Maritime. Quelques exploitations extra-régionales, principalement charentaises, viennent bénéficier des conditions offertes par les zones ligériennes pour y capter 3 milliards de naissains.

### Un captage sur 2 300 km de cordes

Le captage s'effectue principalement avec des cordes qui servent de support aux larves nageuses venues s'y accrocher. Elles sont tendues entre des pieux plantés sur l'estran.

Trois exploitations ligériennes sur quatre utilisent ce procédé. Cela représente 2 300 km de cordes. Les autres techniques sont marginales. Au total, les entreprises régionales mettent en œuvre la moitié des 5 000 km de cordes déroulées au niveau national dans le cadre d'un captage exclusivement naturel.



© Ifremer

### Une commercialisation de naissain très importante

La moitié des naissains captés dans la région fait l'objet d'une commercialisation. L'importance des surfaces consacrées au captage de naissains par les exploitations des Pays de la Loire leur assure une forte présence sur ce marché. Elles commercialisent ainsi les deux tiers des quantités de naissains vendues en France. Les naissains se négocient au mètre de corde, à l'âge moyen de 3 mois. Une trentaine d'exploitations ligériennes commercialisent l'essentiel des naissains mis sur le marché.

### La moitié des naissains de moule captée dans la région

Domiciliation de l'entreprise	Naissains de moule edulis produits ou captés dans les Pays de la Loire	
	Zone départementale de captage	Captage naturel (millions d'unités)
Charente-Maritime	Vendée	2 819
Ille et Vilaine	Vendée	520
Loire-Atlantique	Loire-Atlantique	9 496
Morbihan	Loire-Atlantique	170
Vendée	Loire-Atlantique	30
	Vendée	19 548
<b>Total - production dans les Pays de Loire</b>		<b>32 583</b>
<b>France entière</b>		<b>66 234</b>

Source : Agreste - Recensement de la conchyliculture 2002 – Pays de la Loire

## Essentiellement des moules de bouchot

Dans les Pays de la Loire, deux principaux types de productions se partagent la culture des moules : l'élevage sur bouchot et la suspension sur filières. L'élevage sur bouchots est le mode de production le plus courant. Il représente 80 % des surfaces exploitées (580 ha ou 290 kilomètres de bouchot).

Second mode d'élevage, la suspension sur filières concerne dans les Pays de la Loire le cinquième des surfaces des moulières. Les moules sont accrochées à des cordes lestées qui pendent le long d'une haussière amarrée à des flotteurs et imposent une immersion constante. Cette technique permet aux moules de bénéficier de conditions trophiques idéales à leur croissance.

A titre anecdotique, on relève en Loire-Atlantique une dizaine d'hectares où les moules sont cultivées à plat sur l'estran. Dans ce contexte, ce procédé s'apparente davantage à du stockage avant commercialisation qu'à de l'élevage pur.

### Une commercialisation annuelle de 4 800 tonnes de moules

En 2001, les mytiliculteurs français ont commercialisé 60 000 tonnes de moules « edulis » provenant d'élevages ou bien pêchées dans le milieu naturel. Sept kilos sur dix proviennent de moules de bouchot. La commercialisation a lieu, en moyenne, 16 mois après la naissance dans les Pays de la Loire contre 18 mois pour l'ensemble France entière.

Neuf mytiliculteurs ligériens sur dix sont expéditionnaires. Ils commercialisent 4 800 tonnes des moules d'élevage ou de pêche. Une vingtaine d'éleveurs régionaux non expéditeurs cèdent leurs moules adultes à d'autres exploi-

Dans les Pays de la Loire, les trois quarts des moules commercialisés proviennent de bouchots					
Domiciliation des exploitations	Ventes de naissains (millions d'unités)	Moules edulis ventes sous marquage sanitaire (tonnes)			
		de cordes ou de parcs	de bouchots	de pêche	ensemble
Loire-Atlantique	7 176	119	1 536	62	1 717
Vendée	12 025	217	2 080	748	3 044
<b>Pays de la Loire</b>	<b>19 201</b>	<b>336</b>	<b>3 616</b>	<b>810</b>	<b>4 761</b>
France entière	30 629	14 535	40 684	4 315	59 534

Source : Agreste - Recensement de la conchyliculture 2002 - Pays de la Loire

tations pour y être finies et commercialisées sous marquage sanitaire.

### La vente directe aux consommateurs, spécificité régionale

La vente aux grossistes, revendeurs et mareyeurs atteint le tiers des quantités commercialisées par les expéditeurs régionaux. Au niveau national elle concerne la moitié des volumes vendus. Dans les Pays de la Loire, la vente directe aux consommateurs arrive en second avec le cinquième des quantités échangées. Au niveau France ce mode de commercialisation représente seulement le vingtième des volumes négociés.

On observe d'importants transferts de moules adultes entre les diverses régions de production. En 2001, les mytiliculteurs charentais ont fait revenir de leurs concessions vendéennes près de 2 400 tonnes de moules adultes, soit le tiers des moules élevées dans la région. Ces moules, après marquage sanitaire, ont été commercialisées par les expéditeurs de Charente-Maritime.

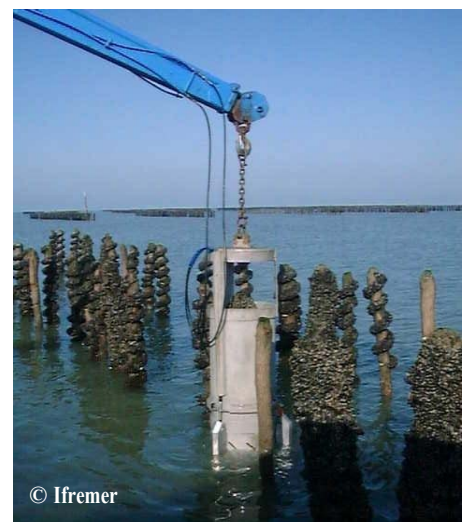
Didier Lampin

### L'élevage sur bouchot

L'élevage sur bouchots est un élevage en surélévation. La technique a été mise au point dans le Pertuis Breton. Elle a permis de coloniser un espace littoral considérable.

Un bouchot est une ligne de pieux de bois solidement enfoncés dans le sédiment de l'estran. La partie aérienne des pieux est de l'ordre de 2 à 4 mètres. Les pieux sont pratiquement immergés à marée haute.

Chaque bouchot est espacé en principe de 25 mètres et l'espace entre chaque pieux d'une ligne varie généralement du demi-mètre au mètre. Les cordes où les naissains de moule sont fixés sont enroulées autour des pieux.



© Ifremer



© Ifremer

## La *Mytilus Edulis* ou moule commune

Il existe en France deux espèces de moules d'élevage : la « *Mytilus Edulis* » et la moule « *Galloprovincialis* ». La production de moule « *edulis* » a lieu principalement sur la côte atlantique, tandis que celle de la « *galloprovincialis* » se localise essentiellement en méditerranée. Les moules *edulis* représentent plus des quatre cinquième des surfaces mytilicoles. Dans les Pays de la Loire, la mytiliculture concerne exclusivement l'élevage de moule « *edulis* » qu'on appelle aussi moule commune, moule bleue ou encore moule de Hollande. La taille maximale de la moule « *edulis* » est de 9 cm, bien plus petite que celle atteinte par la « *galloprovincialis* » (15 cm).



© Ifremer

## Pour en savoir plus

Recensement de la conchyliculture 2002

Résultats France :

- Agreste primeur : n° 126 - mai 2003
- Agreste Cahiers : n° 1 - février 2005

Résultats Pays de la Loire :

- Le recensement de la conchyliculture 2002
- L'ostréiculture dans les Pays de la Loire
- Les tableaux de la conchyliculture (dossier)

## Une vente directe auprès du consommateur très présente

Circuit de commercialisation (moules edulis)	Volume commercialisé en %:	
	Pays de la Loire	France
Consommateur (vente directe)	22	5
Comités d'entreprise	1	0
Grossistes, revendeurs, mareyeurs	29	52
Centrales d'achats des GMS	1	14
GMS en dehors des centrales d'achat	20	9
Poissonniers, restaurateurs, cailliers	23	13
Exportations directes	0	4
Autres	4	3
<b>Ensemble (en %)</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Expéditions (tonnes)	4 761	59 534

Source : Agreste - Recensement de la conchyliculture 2002 - Pays de la Loire

## Méthodologie

Ce premier recensement de la conchyliculture a été réalisé par le Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques et la Direction des Pêches et des Affaires Maritimes et de l'Aquaculture du ministère de l'Agriculture. L'Institut Français de Recherche et de l'Exploitation de la Mer (Ifremer) a apporté sa collaboration. Les organisations professionnelles conchylicoles y ont été associées.

L'entreprise conchylicole est une unité de gestion économique. Son champ est défini par toutes les entreprises qui répondent à l'un des éléments suivants :

- production d'au moins 2 tonnes de coquillages ou 1 tonne de palourdes
- possession d'une nurserie ou d'une éclosierie
- captage de naissains d'huître en 2000 ou d'autres coquillage en 2001
- affinage d'huîtres en 2001
- expédition avec agrément sanitaire

Notons que l'activité de négoce pur n'est pas recensée. La pêche à pied est prise en compte dès lors que les prises sont intégrées dans un cycle de production recensé par ailleurs.

Les métiers de l'élevage de coquillages portent des dénominations précises :

- l'ostréiculteur élève des huîtres
- la mytiliculteur des moules
- le vénériculteur des palourdes
- le cérastoculteur des coques

Direction Régionale  
De l'Agriculture et de la Forêt  
des Pays de la Loire  
Service Régional de Statistique Agricole  
12, rue Menou - 44035 NANTES CEDEX 1  
Tél. : 02 40 12 36 48 - Fax : 02 40 12 36 43  
Prix : 2,5 €

Directeur de la publication : JN. Ménard  
Rédacteur en Chef : P. Vincent  
Rédaction : D. Lampin  
Impression : SRSA NANTES  
Composition : C. Certain  
Dépôt légal : à parution  
ISSN : 1281 - 8895